

*EXPEDITION*

**PROCES VERBAL DE CONSTAT  
DE COMMISSAIRE DE JUSTICE**

---



**ELITAZUR**

Société Civile Professionnelle

**LALEURE NONCLERCQ-REGINA CHEVALIER**

Commissaires de Justice Associés

**23 avenue du Petit Juas**

**06400 - CANNES**

[www.elitazur.com](http://www.elitazur.com)

Tel : 0492995888

[contact@elitazur.com](mailto:contact@elitazur.com)

**Nos réf. : C020286**

---

Référence : C020286

**LE MARDI CINQ MAI  
DEUX MILLE VINGT SIX  
à 15 heures 30.**

**A LA REQUETE DE :**

**LA COMMUNAUTE AGGLOMERATION CANNES PAYS DE LERINS - DGST - CACPL**, sise AEROPORT CANNES MANDELIEU H14,277 Avenue Francis Tonner à CANNES LA BOCCA (06150), agissant poursuites et diligences de son représentant légal David Lisnard, domicilié en cette qualité audit siège social,

**M'AYANT FAIT EXPOSER PAR MONSIEUR ANTOINE GAZUL :**

*La consultation du public portant sur le projet de création d'un ouvrage de ralentissement dynamique des crues sur le Cours d'eau de la Grande Frayère, sept points d'affichage de consultation publique va se dérouler pendant 93 jours consécutifs du Mercredi 20 Mai 2026 au Jeudi 20 Aout 2026.*

*Les panneaux vont être affichés ce jour en sept emplacements.*

*Dans ce contexte, il vous est demandé pour la défense éventuelle des droits de la requérante de constater l'effectivité de ces affichages.*

**DEFERANT A CETTE REQUISITION :**

**Je, Nathalie NONCLERCQ-REGINA, Commissaire de Justice, membre de ELITAZUR, Société Civile Professionnelle LALEURE NONCLERCQ-REGINA CHEVALIER, Commissaires de Justice Associés demeurant 23 avenue du Petit Juas à CANNES (06), par l'un d'eux soussigné,**

**JE ME SUIS RENDUE CE JOUR :**

Successivement sur les différents sites ci-dessous sur la Commune de CANNES LA BOCCA (06150)


**OÙ ÉTANT, EN PRESENCE DE MONSIEUR ANTOINE GAZULL, J'AI PROCÉDÉ AUX  
CONSTATATIONS SUIVANTES :**

**Je constate**

## LE PANNEAU D’AFFICHAGE :

- sur fond jaune avec texte en noir,
- avec Grand titre en majuscules,
- contenant les informations sur le projet, les dates, les modalités de consultation et de participation.



  
**PRÉFET DES ALPES-MARITIMES**

## AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

**CONSULTATION DU PUBLIC PORTANT SUR LE PROJET DE CRÉATION D'UN OUVRAGE DE RALENTISSEMENT DYNAMIQUE DES CRUES  
 SUR LE COURS D'EAU DE LA GRANDE FRAYÈRE**  
 COMMUNES DE CANNES ET DU CANNET  
 DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE AVEC ÉTUDE D'IMPACT  
 Portée par la Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins (CACPL)

**Le Préfet des Alpes-Maritimes**  
 Chevalier de la Légion d'Honneur  
 Officier de l'Ordre national du Mérite

vous informe qu'en application des dispositions des articles Code de l'environnement L.181-1 et suivants, L.181-10-1 et L.123-19, une consultation du public est organisée sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins, en vue de la création d'un ouvrage de ralentissement dynamique des crues sur le cours d'eau de la Grande Frayère, situé sur le territoire des communes de Cannes et Le Cannet, dans le département des Alpes-Maritimes.

La consultation du public relative à ce projet est organisée afin d'assurer l'information et la participation du public et de recueillir ses observations et propositions et se déroulera pendant 93 jours consécutifs :  
**du mercredi 20 mai 2026 à 9h00 au jeudi 20 août 2026 à 16h00 inclus**

Par décision n°E2600003/06 du 26/03/2026 de la Présidente du tribunal administratif de Nice, sont désignés M. LOMBARDO Léonard (Président), Mme. COHEN Claude et M. GRISERI Gérard, commissaires enquêteurs pour diligenter cette consultation du public.  
 Commissaire suppléante : Mme ICHES Catherine

**LE PUBLIC POURRA PRENDRE CONNAISSANCE DU DOSSIER SOUMIS A CONSULTATION, SELON LES MODALITÉS SUIVANTES :**

Pendant toute la durée de la consultation, le dossier sera mis à disposition du public :

1. sur le site Internet comportant un registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/consultation-du-public/CACPL-PROJET-DE-CREATION-D-UN-OUVRAGE-DE-RALENTISSEMENT-DYNAMIQUE-DES-CRUES-LA-GRANDE-FRAYERE>
2. sur support papier, aux jours et heures habituelles d'ouverture au public des lieux suivants :  
 à la Mairie Annexe de Cannes La Bocca : 23 avenue Francis Tonner, 06150 Cannes  
 à la Mairie Annexe de Le Cannet : 24 Chem. de Garibondy, 06110 Le Cannet, le jour et aux heures de permanence prévue ci-après.


Les avis des services, organismes et personnes publiques consultées seront publiés, dans les meilleurs délais, sur le dossier numérique et annexés au dossier papier.

**LE PUBLIC POURRA FAIRE VALOIR SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS, SELON LES MODALITÉS SUIVANTES :**

Pendant la durée de la consultation, le public peut transmettre ses observations et propositions :

1. sur le site Internet comportant un registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/consultation-du-public/CACPL-PROJET-DE-CREATION-D-UN-OUVRAGE-DE-RALENTISSEMENT-DYNAMIQUE-DES-CRUES-LA-GRANDE-FRAYERE>
2. sur le registre d'enquête publique à feuillets non mobiles, cotés paraphés par un commissaire enquêteur, disponible aux lieux d'enquêtes, jours et heures indiqués au 2. ci-dessus.
3. par courriel via l'adresse suivante : [consultation-du-public-7343@registre-dematerialise.fr](mailto:consultation-du-public-7343@registre-dematerialise.fr)

Les contributions transmises par courriel seront publiées, dans les meilleurs délais, sur le registre dématérialisé.



Pendant toute la durée de la consultation, le dossier sera mis à disposition du public :

1. sur le site Internet comportant un registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/consultation-du-public/CACPL-PROJET-DE-CREATION-D-UN-OUVRAGE-DE-RALENTISSEMENT-DYNAMIQUE-DES-CRUES-LA-GRANDE-FRAYERE>
2. sur support papier, aux jours et heures habituelles d'ouverture au public des lieux suivants :  
 à la Mairie Annexe de Cannes La Bocca : 23 avenue Francis Tonner, 06150 Cannes  
 à la Mairie Annexe de Le Cannet : 24 Chem. de Garibondy, 06110 Le Cannet, le jour et aux heures de permanence prévue ci-après.

Les avis des services, organismes et personnes publiques consultées seront publiés, dans les meilleurs délais, sur le dossier numérique et annexés au dossier papier.

**LE PUBLIC POURRA FAIRE VALOIR SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS, SELON LES MODALITÉS SUIVANTES :**

Pendant la durée de la consultation, le public peut transmettre ses observations et propositions :

1. sur le site Internet comportant un registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/consultation-du-public/CACPL-PROJET-DE-CREATION-D-UN-OUVRAGE-DE-RALENTISSEMENT-DYNAMIQUE-DES-CRUES-LA-GRANDE-FRAYERE>
2. sur le registre d'enquête publique à feuillets non mobiles, cotés paraphés par un commissaire enquêteur, disponible aux lieux d'enquêtes, jours et heures indiqués au 2. ci-dessus.
3. par courriel via l'adresse suivante : [consultation-du-public-7343@registre-dematerialise.fr](mailto:consultation-du-public-7343@registre-dematerialise.fr)

Les contributions transmises par courriel seront publiées, dans les meilleurs délais, sur le registre dématérialisé. Tout courriel reçu en dehors de la période d'enquête ne sera pas pris en considération.

4. par courrier postal à l'attention du président de la commission d'enquête, au siège de l'enquête publique à la DDTM des Alpes-Maritimes : DDTM/SEAFEN/Pôle eau, 147 boulevard du Mercantour, 06200 NICE.

Les contributions formulées par voie postale seront publiées, dans les meilleurs délais, sur le registre dématérialisé et annexées au registre papier. Tout courrier reçu en dehors de la période d'enquête ne sera pas pris en considération.

5. par voie orale en s'adressant à l'un des commissaires enquêteurs lors des permanences tenues aux lieux d'enquête, aux jours et heures indiqués ci-dessous.

Les contributions formulées par voie orale par le public seront notées dans le registre papier et publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé.

**RÉUNIONS PUBLIQUES**

Deux réunions publiques seront organisées dans le cadre de la consultation à l'adresse suivante :  
 Campus Georges Méliès (amph 38) situé 214 Av. Francis Tonner, 06150 Cannes aux jours et horaires suivants :  
 Réunion publique d'ouverture : Mardi 2 Juin à 17h00  
 Réunion publique de clôture : Mardi 18 août à 17h00

**PERMANENCES DES COMMISSAIRES ENQUÊTEURS**

Un Commissaire Enquêteur se tiendra à disposition du public :


- à la Mairie annexe de Cannes La Bocca : 23 avenue Francis Tonner, 06150 Cannes ; aux jours et horaires de permanence suivants :
  - 8 Juin de 10h00 – 12h00 et de 14h00 – 16h00
  - 20 août (jour de clôture) de 10h – 12h00 et de 14h00 – 16h00
- à la Mairie Annexe de Le Cannet : 24 Chem. de Garibondy, 06110 Le Cannet ; aux jours et horaires de permanence suivants :
  - 21 Juillet de 10h00 – 12h00 et de 14h00 – 16h00

**SUITE DE LA PROCÉDURE**

À l'issue de la consultation :

- la commission d'enquête remettra son rapport et ses conclusions motivées dans un délai de trois semaines à compter de la clôture de la consultation ;
- ces documents seront rendus publics sur le site Internet de la préfecture et sur le site de la CACPL pendant une durée d'un an.

La décision relative à la demande d'autorisation environnementale sera prise par le préfet des Alpes-Maritimes. La Commission d'Enquête sera payée et une copie de ces mêmes documents à Madame la Présidente du tribunal administratif de Nice.

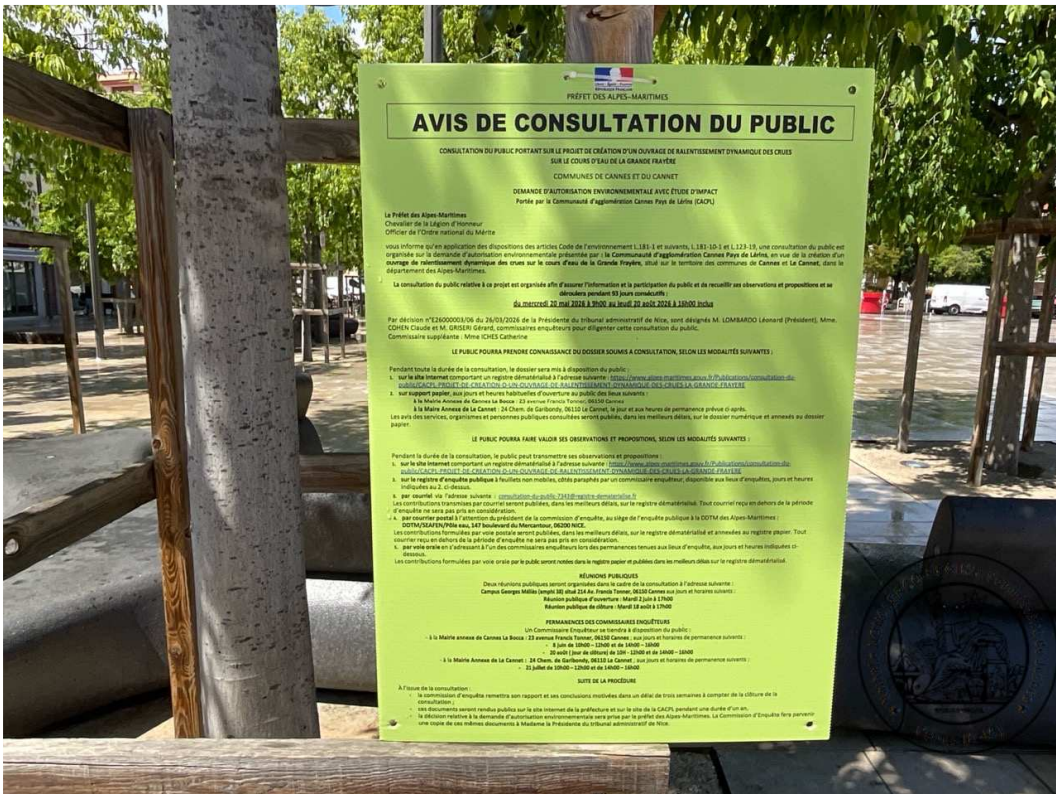


L'affichage est visible et lisible depuis la voie publique.

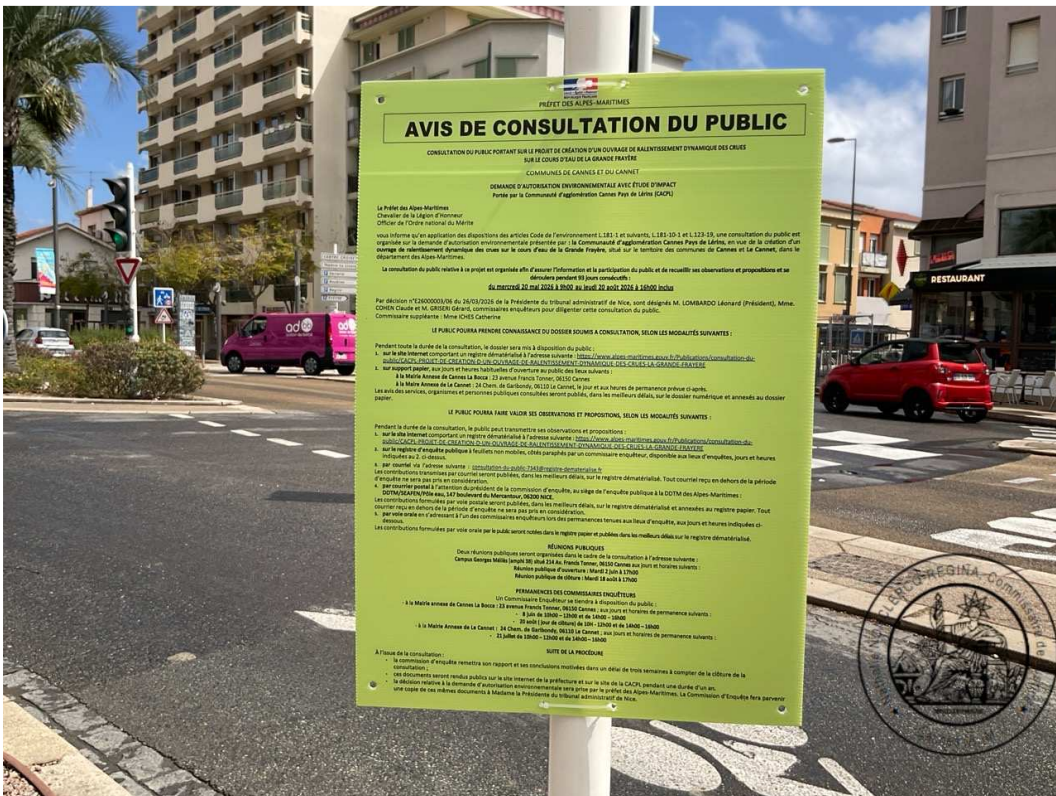
**PANNEAU 1 : PLACE DU MARCHE (niveau café « Chez Laurent »)**



## PANNEAU 2 : PLACE DU MARCHÉ (côté opposé)



# PANNEAU 3 Avenue FRANCIS TONNER (niveau station d'essence Intermarché)



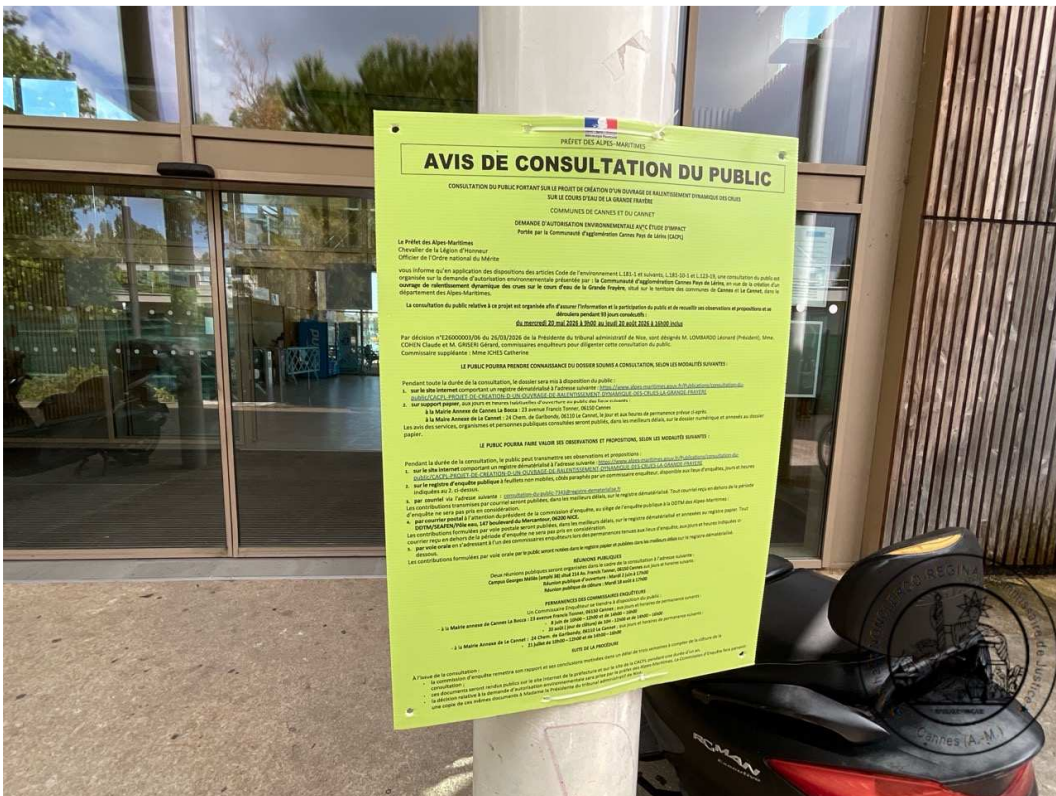
Référence : C020286

# PANNEAU 4 ENTREE CINEUM CANNES



Référence : C020286

# PANNEAU 5 A L'ENTREE DU CENTRE AQUATIQUE GRAND BLEU



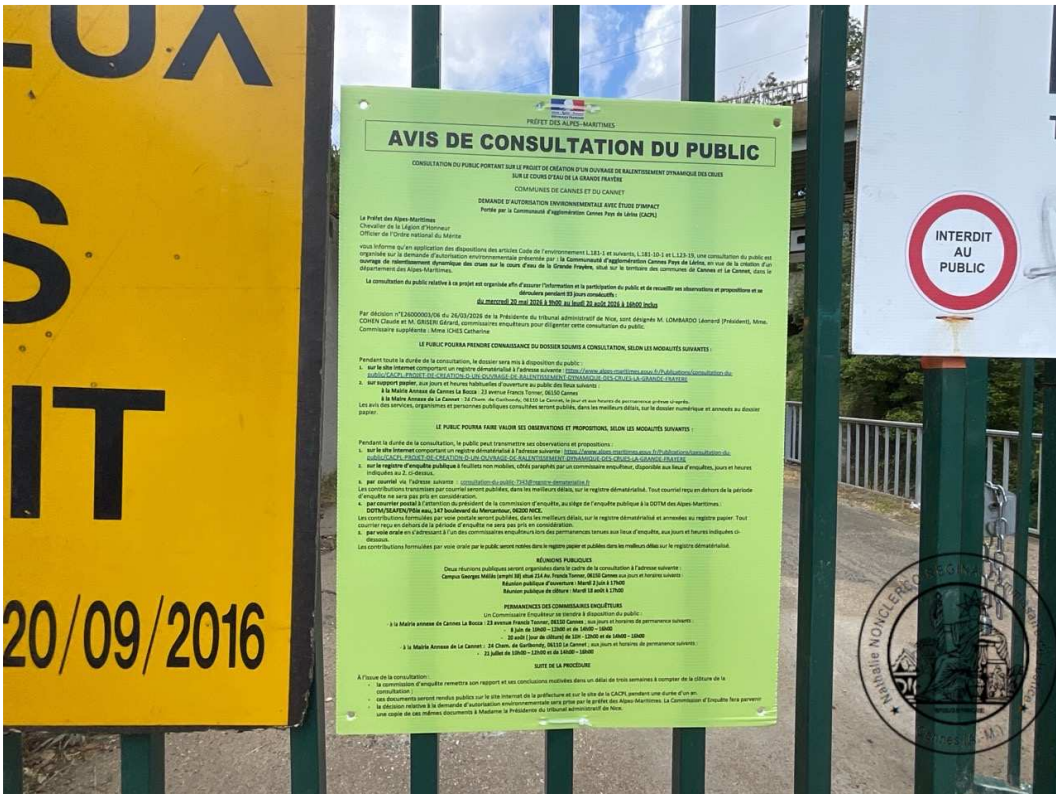
Référence : C020286

# PANNEAU 6 ENTREE CHEMIN DE CARIMAI



Référence : C020286

# PANNEAU 7 EXTREMITÉ CHEMIN DE CARIMAI (HAMEAU CARIMAI) - Zone du projet de travaux



Référence : C020286

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

**Coût de l'acte**

Les articles font référence  
au Code de Commerce

Émoluments (Art A444-10)	390,00 €
Sous total HT	390,00 €
TVA à 20%	78,00 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>468,00 €</b>



Nathalie NONCLERCQ-REGINA  
Commissaire de Justice